

CHARTRE DES PHOTOGRAPHES ET MÉDIAS

ACCREDITATION POUR LA COUVERTURE DES MATCHS DU LHSM



Cette chartre a pour objet de définir les conditions et les règles que les photographes et les représentants des médias doivent respecter lorsqu'ils demandent une accréditation pour couvrir un événement de l'Union Sud Mayenne HB. Le respect de ces règles est indispensable pour obtenir et conserver l'accréditation.

1. Demande d'Accréditation :

- Toute demande d'accréditation doit être effectuée au moins 5 jours avant la date du match.
- L'accréditation est personnelle et non transférable. Tout usage frauduleux entraînera une annulation immédiate.

2. Droits et Devoirs des Accrédités :

- Les photographes et journalistes accrédités doivent respecter les consignes de sécurité en vigueur et les instructions du personnel encadrant.
- L'accès aux zones sensibles (vestiaires, zones médicales, etc.) est strictement interdit, sauf autorisation expresse.
- Les accrédités doivent se présenter à l'accueil VIP/Partenaires pour récupérer leur badge le jour du match, au plus tard 30 minutes avant l'ouverture des portes par le référent Presse & Média.

3. Conditions de Prise de Vue et de Couverture Médias :

- Les photographes doivent rester dans les zones désignées pour la prise de vue et ne pas gêner les joueurs, les officiels, ni le public.
- L'utilisation de flashes, de drones ou de tout autre matériel susceptible de perturber le déroulement du match est interdite.
- Les photos et vidéos prises durant le match sont soumises aux droits d'image des joueurs et des équipes. Toute utilisation commerciale non autorisée est strictement interdite.
- Les accrédités s'engagent à fournir les photos et vidéos prises durant le match à l'adresse e-mail du référent (hakim.elazhar@usmhb.org) dans un délai maximum de 2 jours après la rencontre.

4. Comportement Professionnel :

- Les accrédités doivent faire preuve de professionnalisme en toutes circonstances, respectant le public, les joueurs, les officiels, et le personnel du club ainsi que les valeurs du club.
- Toute attitude agressive, irrespectueuse ou contraire à l'éthique professionnelle sera sanctionnée par le retrait immédiat de l'accréditation.
- Les interviews de joueurs, entraîneurs ou officiels doivent être organisées en coordination avec le référent Presse & Média et dans les zones autorisées.

5. Utilisation du Matériel et des Images :

- Les photographes et médias doivent respecter le droit à l'image et obtenir les autorisations nécessaires pour toute diffusion d'images.
- Les photos ou vidéos ne doivent pas être modifiées de manière à déformer les faits ou à nuire à l'image des personnes ou des équipes.
- Le club s'engage à mentionner les photographes et médias accrédités sur ses divers supports de communication (site web, réseaux sociaux, publications, etc.) lorsque leurs images sont utilisées.
- Les accrédités s'engagent à respecter la législation en vigueur sur la protection des données personnelles.

6. Sanctions et Retrait de l'Accréditation :

- Le non-respect de cette chartre entraînera des sanctions, pouvant aller jusqu'au retrait immédiat de l'accréditation et à une interdiction future de couverture des événements organisés par le club.
- En cas de retrait de l'accréditation, les médias concernés ne pourront pas prétendre à une indemnisation, ni à un remboursement des frais engagés.

7. Responsabilité :

- Le club décline toute responsabilité en cas de dommages ou de perte de matériel appartenant aux accrédités.
- Les accrédités sont responsables de leurs actes.

8. Engagement :

- En signant cette chartre, les photographes et les représentants des médias s'engagent à en respecter tous les termes.

SIGNATURE